



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 25.05.2021

**Numéro de publication:** HR02-1005191404

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation HemostOD SA, Préverenges, nouveau Ecublens (VD)

HemostOD SA  
EPFL Innovation Park - Bâtiment L  
Chemin de la Dent d'Oche 1 A  
1024 Ecublens VD

Jusqu'ici  
Allée du Rionzi 13  
1028 Préverenges

HemostOD SA, à Préverenges, CHE-278.248.627 (FOSC du 28.08.2020, p. 0/1004967230). Statuts modifiés le 02.05.2021. Siège transféré à Ecublens (VD). Nouvelle adresse: Chemin de la Dent d'Oche 1A, EPFL Innovation Park - Bâtiment L, 1024 Ecublens VD. Nouveau but: la société a pour but la recherche, le développement, la fabrication et la production de technologies biologiques à vocation pharmaceutique et médicales, soit notamment le développement, la production et la commercialisation de composants cellulaires (en particulier des plaquettes sanguines) et dispositifs destinés à générer et produire des composants cellulaires ainsi que toutes prestations de services et conseils en rapport. La société peut: exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière (à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE), en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires, des filiales, des sociétés mères, des sociétés soeurs ou des tiers, si cela favorise ses intérêts ou ceux du groupe de sociétés dont elle fait partie; opérer toute activité de centralisation de trésorerie (cash pooling) pour le compte du groupe auquel elle appartient; acquérir, développer, gérer et exploiter des brevets, des marques, des licences, des procédés de fabrication et des droits de propriété intellectuelle. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 02.05.2021. Pour les détails, voir les statuts. Les 100 actions nominatives de CHF 1'000 sont transformées en 10'000'000 actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Le capital-actions de CHF 100'000 a été libéré ultérieurement à concurrence de CHF 50'000. Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 140'872.73, divisé en 14'087'273

actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit (courrier recommandé ou courrier simple) ou par courriel. Dahan Elodie n'est plus administratrice; sa signature est radiée. Khechana Faouzi, qui n'est plus président, reste administrateur. Massuyeau Laurent, de France, à Commugny, président, avec signature collective à deux, et Glanzmann Yves, de Hasle bei Burgdorf, à Cheseaux-sur-Lausanne, avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration.

Registre journalier no 10968 du 19.05.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 167, Date: 28.08.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud